

ANTIQUITÉ PRESTIGE !



Bijoux en or et fantaisie, Sacs à main de marque, Foulards, Malles, Pièces de monnaie, Manteaux de fourrure, Montres, Objets d'art, Vins et spiritueux, Argenterie, Art asiatique, Sculptures, Tableaux, Pendules. ESTIMATION ET DÉPLACEMENT GRATUIT! PAIEMENT IMMÉDIAT! FAITE UNE AFFAIRE CONCLUE AVEC TOM ANTIQUITES!

contact@tom-antiquites.fr 06.33.03.56.46 <https://tom-antiquites.fr/>

DISQUAIRE



Disquaire implanté à Bordeaux depuis 1996 rachète au bon prix vos disques vinyles 33 et 45 tours. Je me déplace dans un rayon de 150km.

CONTACT
06.30.92.99.04

ATELIER DE LUTHERIE ACHÈTE



Atelier de lutherie achète violons minimum 1000 Euros, violoncelles minimum 3 000 Euros même en mauvais état. Estimation et déplacement gratuit. Paiement comptant immédiat.

Contactez David 06.45.81.03.03

Annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, avec le réseau



Annonces légales

Autres annonces légales

OPH PÉRIGORD HABITAT
AVIS D'APPEL PUBLIC
À LA CONCURRENCE

Acheteur : OPH PÉRIGORD HABITAT, M. Bertrand BOISSERIE, directeur général, Maison départementale de l'habitat, 175, rue Martha-Descrumeaux, 24000 Périgueux.

Tél. 05 53 02 15 00 - Mél : marches@perigordhabitat.fr

Web : <http://www.perigordhabitat.fr>

Siret : 27240001100016

Groupement de commandes : Non.

L'avis implique un marché public.

Objet : accord-cadre travaux d'entretien des volets roulants.

Référence acheteur : 2025 67

Type de marché : Travaux.

Procédure : Procédure adaptée ouverte.

Technique d'achat : Sans objet.

Lieu d'exécution : Département, 24000 Dordogne.

Durée : 12 mois.

Classification CPV : Principale : 45421145 - Travaux d'installation de volets roulants.

Forme du marché :

Prestation divisée en lots : Oui.

Les variantes sont exigées : Non.

Lot 1 - Périgueux Agglo Nord

Lieu d'exécution : département de la Dordogne.

Lot 2 - Périgueux Agglo Centre

Lieu d'exécution : département de la Dordogne.

Lot 3 - Périgueux Agglo Sud

Lieu d'exécution : département de la Dordogne.

Lot 4 - Secteur Bergerac

Lieu d'exécution : département de la Dordogne.

Lot 5 - Secteur Mussidan

Lieu d'exécution : département de la Dordogne.

Lot 6 - Secteur Sarlat

Lieu d'exécution : département de la Dordogne.

Lot 7 - Secteur Terrasson

Lieu d'exécution : département de la Dordogne.

Lot 8 - Secteur Nontron

Lieu d'exécution : département de la Dordogne.

Lot 9 - Secteur Ribérac

Lieu d'exécution : département de la Dordogne.

Conditions de participation :

Critères : Renvoi au RC.

Marché réservé : Non.

Réduction du nombre de candidats : Non.

La consultation comporte des tranches : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

Visite obligatoire : Non.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratif : marches@perigordhabitat.fr

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.

Dépôt dématérialisé : Activé.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Remise des offres : mercredi 17 décembre 2025 à 23 h 59 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Envoi à la publication : le 25 novembre 2025.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <https://www.perigordhabitat.fr/marches-publics-en-cours/>

Publiez
votre annonce légale

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

Sud Ouest
légales

- 1 Saisissez votre annonce légale via un formulaire
- 2 Visualisez votre avis avant sa parution
- 3 Téléchargez votre attestation de parution

Paiement en ligne sécurisé

SUD
OUEST

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

Avis administratifs et judiciaires

Autres avis



Communauté de Communes Montaigne
Montravel Et Gurson

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE DU
PUBLICDéclaration de projet Photovoltaïque de
Lamothe-Montravel important mise en
compatibilité du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal ayant valeur de SCOT

La Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson, a prescrit par délibération DE_2022_052, une déclaration de projet important mise en compatibilité du PLUi pour les projets de Saint-Antoine-de-Breuilh, Lamothe-Montravel et Saint-Géraud-de-Corps, par délibération en date du 23 septembre 2025, DE_2025_040, la communauté de communes a défini les objectifs et les modalités de la concertation préalable du public pour ces projets. La concertation préalable qui débute le lundi 15 décembre 2025 pour le projet de Lamothe-Montravel est la suivante :

- Le dossier de présentation de la déclaration de projet sera mis à disposition du public dans les locaux de la communauté de communes, 58 Route des Etangs, 24610 Villefranche de Lonchat et à la mairie de Lamothe-Montravel, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Il comprend les avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables.
- Le contenu de ce dossier de présentation sera également disponible sur le site internet de la communauté de communes à l'adresse suivante : <https://www.cdcmontaignemontravelguron.fr/>
- Un registre destiné à recevoir les observations du public sera mis à disposition du public dans les locaux de la communauté de communes, 58 Route des Etangs, 24610 Villefranche de Lonchat.
- Le public pourra s'exprimer et faire connaître ses observations tout au long de la concertation, en les consignant dans le registre indiqué ci-dessus, et/ou en les adressant
 - par écrit à : Monsieur le Président de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson - CONCERTATION PRÉALABLE SUR LA DECLARATION DE PROJET PHOTOVOLTAIQUE DE LAMOTHE-MONTRAVEL - Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson, 58 Route des Etangs, 24610 Villefranche de Lonchat
 - par voie électronique à secretariat@cdcmmg.fr

Fait à Villefranche de Lonchat le 24 novembre 2025
Le Président Thierry BOIDÉ



Communauté de Communes Montaigne
Montravel Et Gurson

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE DU
PUBLICDéclaration de projet Photovoltaïque de
Saint-Géraud-de-Corps
important mise en compatibilité du Plan Local
d'Urbanisme intercommunal ayant valeur de SCOT

La Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson, a prescrit par délibération DE_2022_052, une déclaration de projet important mise en compatibilité du PLUi pour les projets de Saint-Antoine-de-Breuilh, Lamothe-Montravel et Saint-Géraud-de-Corps, par délibération en date du 23 septembre 2025, DE_2025_040, la communauté de communes a défini les objectifs et les modalités de la concertation préalable du public pour ces projets. La concertation préalable qui débute le lundi 15 décembre 2025 pour le projet de Saint-Géraud-de-Corps est la suivante :

- Le dossier de présentation de la déclaration de projet sera mis à disposition du public dans les locaux de la communauté de communes, 58 Route des Etangs, 24610 Villefranche de Lonchat et à la mairie de Saint-Géraud-de-Corps, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Il comprend les avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables.
- Le contenu de ce dossier de présentation sera également disponible sur le site internet de la communauté de communes à l'adresse suivante : <https://www.cdcmontaignemontravelguron.fr/>
- Un registre destiné à recevoir les observations du public sera mis à disposition du public dans les locaux de la communauté de communes, 58 Route des Etangs, 24610 Villefranche de Lonchat.
- Le public pourra s'exprimer et faire connaître ses observations tout au long de la concertation, en les consignant dans le registre indiqué ci-dessus, et/ou en les adressant
 - par écrit à : Monsieur le Président de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson - CONCERTATION PRÉALABLE SUR LA DECLARATION DE PROJET PHOTOVOLTAIQUE DE SAINT-GERAUD-DE-CORPS - Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson, 58 Route des Etangs, 24610 Villefranche de Lonchat
 - par voie électronique à secretariat@cdcmmg.fr

Fait à Villefranche de Lonchat le 24 novembre 2025
Le Président Thierry BOIDÉ